



MAIRIE DE OSSE
25360

Compte-rendu du conseil municipal
Vendredi 7 septembre 2018 à 20 h 00
sous la présidence de M. Charles PIQUARD, le Maire

Membres en exercice : 10
Membres présents : 9
Membres votants : 9

Ayant donné procuration : 0
Absent excusé : 0
Absent : 0

Etaient présents : Mmes Maryna DORNIER - Laurence FONTAINE – Marie TRAENDLIN

M. Pascal FAIVRE – Franck MORGANTI – Franse OSTHENE - Charles PIQUARD – Claude POULOT
– David ROETHLISBERGER

Etait absent : M. Jean-Louis PAUTHIER

Secrétaire de séance : M. Claude POULOT

Président de séance : le Maire, M. Charles PIQUARD

Date de convocation : 30 août 2018

Date d’affichage : 15 septembre 2018

ORDRE DU JOUR

- ✓ approbation du procès-verbal du 20 juillet 2018
- ✓ rapports d’activité et compte-rendu de réunions
- ✓ points sur les travaux en cours
- ✓ dossier forêt
- ✓ rentrée scolaire
- ✓ dossier urbanisme :
 - permis de construire et PVR
- ✓ délibérations
 - contrat groupe d’assurance statutaire,
 - approbation convention de transfert des bâtiments entre la commune et la CCDB
- ✓ Informations et questions diverses

Monsieur PIQUARD, le Maire, déclare la séance ouverte à 20 heures et zéro minute. Il procède à la lecture du procès-verbal du **20 juillet 2018** approuvé à l’unanimité.

Vote : 9 pour 0 contre 0 abstention

➤ **Rapports d'activité :**

M. le Maire informe les membres du conseil des différentes réunions communales et intercommunales.

➤ **Travaux sur bâtiments :**

Planning des travaux prévus :

- remplacement des menuiseries sur le bâtiment préfabriqué,
 - remplacement des portes,
- } Semaine 39
- travaux sur clocher de l'église.
 - bâtiment abritant les logements + travaux de ferblanterie sur préfa :
- Semaines 47 et 48

Travaux salle des Associations :

- le devis est présenté aux conseillers municipaux qui émettent un avis favorable. Un dossier de demande de subvention sera déposé.

Logements locatifs :

- maintenance annuelle des poêles à granulés : coût 180 € à la charge des locataires.
- Une réflexion est en cours soit pour d'inclure cette somme dans le montant des loyers soit dans les dépenses liées aux charges.
- résiliation des baux de location :
 - appartement au 26, rue de la Liberté,
 - appartement au 3, rue de l'Ecole.
- Ces deux appartements seront libres prochainement. Pour tout renseignement, vous pouvez joindre le secrétariat de mairie.

➤ **Dossier voirie**

- proposition balayage des rues : un devis sera étudié lors du prochain conseil municipal,
- création d'un parking et de trottoirs rue de l'Ecole : étude du devis CUENOT et FILS : les conseillers municipaux émettent un avis favorable,
- un dossier de demande de subvention sera déposé.
- écoulement des eaux pluviales rue de la Liberté : rendez-vous pris avec le STA MONTBELIARD pour étude.
- mise en place et réparation des deux radars pédagogiques :
 - remplacement des chargeurs : 330 € HT,
 - remplacement du régulateur de charge : 190 € HT.
 - Accord du conseil municipal.
- location du défibrillateur : Initialement, le coût de la location était calculé à plusieurs communes. La commune de Naisey-Les-Granges reprenant son autonomie, un courrier de la Ste CITYCARE propose un nouveau contrat.
- proposition d'achats de panneaux et 3 devis proposés :
 - 6 panneaux « route barrée »,
 - 4 panneaux « déviation »,
 - 1 panneau « limitation à 30km/h », (84.15 € HT)
 - 1 panneau (29.55 € HT)

Les devis :

HICON France : 1 111.00 € HT soit 1 333.20 € TTC

SIGNAUX GIROD : 770.57 € HT soit 924.68 € TTC

FRANCHE-COMTE SIGNAUX : 615.55 € HT soit 738.66 € TTC

➤ **dossier éclairage public :**

- travaux restant à réaliser :
 - lampadaire sur bâtiment : rue de l'Ecole,
- travaux supplémentaires (ajout de lampadaires) :
 - réception d'une première facture d'un montant de : 7 270.44 € TTC

➤ **dossier assainissement :**

- contrôle de conformité au réseau d'assainissement collectif
 - 14 contrôles ont été réalisés et il en reste 2 à prévoir (propriétaires absents)
 - bilan des contrôles : relativement satisfaisant : les problèmes rencontrés sont :
 - défaut de pente, regard cassé et absence de plan de récolement.
- rôle assainissement des particuliers :

La commission assainissement se réunira prochainement pour étudier un nouveau mode de tarification de l'assainissement.

➤ **dossier forêt :**

- projet de territoire du Doubs Central : URACOFOR :
 - Mise en œuvre d'une action possible pour une transition énergétique basée sur les réserves forestières.
 - Une réunion a eu lieu le mardi 11 septembre à Baume-Les-Dames
- réunion d'information sur les terres sans maîtres : lundi 17 septembre ;
- réunion d'information URACOFOR et ONF : le devenir de nos forêts : mardi 2 octobre à Nancray
- délivrance des coupes de bois :
- information sur le dossier CVO : Contribution Volontaire Obligatoire ;
- information de la Région : subvention pour le reboisement à partir de 2019 ;
- vente par adjudication : bois sur pied : mercredi 26 septembre à Saône.

➤ **dossier rentrée scolaire :**

- problèmes rencontrés et résolus :
 - bus : collège de Saône,
 - périscolaire : 2^{ème} ramassage pour les enfants des communes de Dammartin-Les-Templiers, Champlive et Glamondans qui ne vont pas à la cantine.
 - effectifs :

Petite section : 5 Moyenne section : 3 Grande section : 4 CP : 7 = 19 élèves
CE1 : 4 CE2 : 10 CM1 : 3 CM2 : 5 = 22 élèves

➤ **dossier urbanisme :**

Le dernier terrain du lotissement a été vendu ;

Dépôt de permis de construire : 3

Dossier PVR : rue des Eglantiers : le Cabinet COQUARD a remis un plan indiquant le détail des surfaces des parcelles bâties :

- 5 parcelles bâties : 4 331 m²
- 2 parcelles bâties : 1 562 m²

➤ **dossier finances :**

- subventions reçues :
 - o piste forestière : 8 764.78 €,
 - o électrification des cloches : 3 400.00 €
- demande de versement de la contribution financière,
 - o demande de fond de solidarité pour le logement : 0.61 €/hab : le conseil émet un avis défavorable,
 - o demande de fond d'aide aux accédants à la propriété en difficulté : 0.30 €/hab : le conseil émet un avis défavorable.

➤ **Délibérations :**

N° 2018 – 39 / OBJET : Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires proposé par le centre de gestion du Doubs

L'opportunité pour la commune de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance des risques statutaires du personnel garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents ;

Le conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

DECIDE d'accepter la proposition suivante :

- Durée du contrat : 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2019

AUTORISE

- M. le maire à signer tout document contractuel résultant de la proposition d'assurance, certificats d'assurance (contrats)
- M. le maire à signer la convention pour l'adhésion à la mission facultative de suivi et d'assistance à la gestion des contrats d'assurance garantissant la collectivité contre les risques statutaires avec le centre de gestion du Doubs

Par 9 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

N° 2018 – 40 / OBJET : Convention de transfert entre la commune de Osse et la Communauté de Communes Doubs Baumois

Dans l'intérêt d'une bonne organisation des services de la Communauté de communes, il est nécessaire de définir de façon cohérente les modalités de prise en charge technique des différents bâtiments ainsi que les modalités de transfert.

L'exposé entendu, et après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- autorisent le Maire à signer la convention de transfert avec la Communauté de Communes Doubs Baumois.

Par 9 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

➤ **Informations et questions diverses**

- démission d'une conseillère municipale pour raisons personnelles,
- dossier sécheresse : alerte renforcée,
- demande de subvention : épicerie solidarité : dossier sera examiné lors du budget 2019,
- information cérémonie et animation du 11 novembre 2018 :
 - les cloches sonneront à 11 h 00 pendant 11 minutes
 - un programme des manifestations sera distribué prochainement ; à noter une conférence à Osse le vendredi 26 octobre.
- Modification de la sonnerie des cloches : depuis le 27 août :
 - matin à 7 h00 : grosse cloche (3 coups)
 - Angélus : sonnerie sur la petite cloche.
- composteurs : 600 L en bois et 400 L en plastique : 25.00 € : A commander à la CCDB : service déchets
- Marche pour la forêt :
 - lutter contre la privatisation de l'emploi à l'ONF du 28 septembre au 6 octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

ce vendredi 7 septembre 2018 à 23 h 00

Prochain conseil : vendredi 25 septembre 2018

Document rédigé par Charles PIQUARD et validé par Claude POULOT

✂.....

INSCRIPTION AFFOUAGE 2018 - 2019

à déposer au secrétariat de mairie pour le 15 octobre 2018 au plus tard

NOM - Prénom :.....

Adresse : n°rue 25360 OSSE

demande son inscription pour 1 lot d'affouage

Il est rappelé qu'une directive ONF limite le lot d'affouage à 30 stères.

Prévoir un chèque de 100 € à l'inscription

A Osse, le
(Signature)